



www.pari47.com/test-vivre-au21/

« L'immigration vers la France métropolitaine de 1800 à nos jours »



Il marchait vers un monde meilleur !

L'Immigration sujet d'Actualité

Au début du XXe siècle, la France a dû affronter un grand problème par rapport à sa population. Comme « le taux de natalité français tombe plus bas que le taux de mortalité », la population française a graduellement diminué (Wylie et Brière 115). La solution qu'a proposée l'État, c'est d'ouvrir le pays pour la première fois aux « immigrants étrangers pour compenser le déficit » dans les années 1920 (Wylie et Brière 115). En fait, la France était le premier pays d'immigration du monde. Après la fin de la Seconde Guerre mondiale, la hausse de la natalité n'a pas réduit le besoin de recruter des immigrés pour les raisons économiques et sociales. En conséquence, la France a recruté « en priorité des Algériens...Ce principe durera jusqu'au début de la guerre d'Indépendance algérienne ». Il est vrai que la France a préféré les immigrés européens plus que les immigrés non-européens mais la France a eu un sens du devoir colonial vis-à-vis de l'Algérie et aussi, le cas de l'Algérie était différent parce que les Algériens étaient les « sujets français » donc ils pouvaient circuler librement entre l'Algérie et la France (House). Grace aux efforts très efficaces de l'État pour encourager l'immigration, il y avait des explosions des immigrés de 1945 à 1974 qui ont contribué à une augmentation rapide de la population (surtout des immigrés non-européens). À la suite de cette période, l'essor de l'immigration ne cessait pas de grandir. La France actuelle est un pays d'habitants très divers.

En traitant ces aspects, nous touchons aux conséquences sociales et politiques de l'immigration, et l'évolution de l'immigration à travers le temps. Donc, nous espérons que vous pourrez apprendre les causes de la nature du sujet de l'immigration - celui qui change rapidement. En ce sens notre propos peut agir comme un élément supplémentaire pour votre compréhension de l'immigration actuelle en France

Sources : Photos et Articles divers sur Internet.

1 - **Émigré** est le mot qui désigne une personne qui quitte son pays d'origine pour aller s'établir dans un pays étranger : **Émigrer** est le verbe qui traduit l'action entreprise par une personne qui quitte son pays d'origine pour aller s'établir dans un pays étranger

2 - **Immigré** est le mot qui désigne une personne qui arrive dans un pays étranger pour s'y installer : **Immigrer** est le verbe qui traduit l'action relative aux personnes qui arrivent et viennent s'établir dans un pays étranger

Récapitulation : mon cousin quitte la France (son pays) pour aller s'établir au Canada, et pour moi c'est un **émigré**. Pour le Canada où il arrive pour s'installer, les Canadiens vont le considérer comme un **immigré**.

Moyen mnémotechnique :

Émigrer commence par un "é" un peu comme "ex" qui sous-entend "extérieur", c'est-à-dire qui part à l'extérieur de son pays d'origine.

Immigrer commence par un "i" un peu comme "in" qui sous-entend "intérieur" c'est-à-dire qui arrive à l'intérieur d'un pays étranger au sien.

A - Réfugié

Pour obtenir le statut de réfugié, il faut avoir quitté son pays d'origine pour fuir une calamité, un soulèvement, une invasion militaire.

B - Exilé

Pour obtenir le statut d'exilé, il faut avoir quitté son pays d'origine à la suite d'événements politiques et ne pas pouvoir y retourner sous peine d'emprisonnement ou de mort.

La migration est le phénomène humain ou animal qui correspond à un déplacement massif d'un endroit vers un autre.

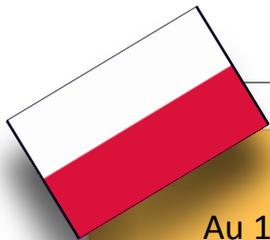
Ces déplacements périodiques se déroulent entre d'une part les lieux de reproduction et d'autre part des lieux de séjour offrant des conditions de vie plus favorables que le lieu d'origine (climat plus tempéré, humidité plus importante et surtout nourriture plus abondante). Ainsi l'animal quitte l'endroit où il réside, qui se trouve provisoirement hostile, pour rejoindre un autre lieu plus propice à sa survie et parfois la reproduction. Généralement l'année suivante, il quitte ce second lieu et retourne à son point de départ.

En règle générale pour les déplacements humains, on préfère parler d'émigration ou immigration. On utilise plus volontiers ce terme en parlant des animaux et de leurs déplacements saisonniers qui touchent certaines espèces et en particulier les oiseaux migrants,



**l'immigration vers la France métropolitaine
(de 1800 à nos jours)**

L'IMMIGRATION POLONAISE



L'immigration des polonais vers la France depuis le XIX siècle

Au 19^{ème} siècle, les difficultés économiques et les événements politiques de Pologne ont poussé 15 millions de polonais à émigrer, principalement vers les USA et en Europe vers l'Allemagne et la France.

Les grands mouvements migratoires vers la France :

1/ au 18^{ème} siècle les royautes européennes nouent des alliances, des mariages officient ces accords (Marie LESZCZYNSKA âgée de 22 ans, épouse Louis XV âgé de 15 ans, ils eurent 10 enfants de 1727 à 1737

2/ la « grande émigration polonaise » de 1831 à 1870, est composée des membres de l'élite polonaise qui s'expatrient, suite aux troubles politiques, à la répression russe et à la russification de la Pologne (écrivains, musiciens, scientifiques, militaires etc..)

3/ l'immigration du travail : La forte période de croissance en France de 1873 à 1896 se traduit par un manque de main-d'œuvre, particulièrement en agriculture ; ce sont des contrats saisonniers, puis des contrats annuels qui sont conclus, leur nombre est estimé à 10 000 de 1908 à 1914.

A partir de 1909, les compagnies minières du Nord et du Pas de Calais, recrutent ; en 1912 ils sont 2 000 ouvriers, dont 620 dans les mines. Ce sont essentiellement des westphaliens polonais de la Rhur, pour la plupart, originaires de la Pologne prussienne, citoyens allemands jusqu'en 1918. Ils sont spécialistes en extraction du charbon, refusent le passeport allemand, sont compétents et ardents à la tâche.

En 1919, un accord entre la France et la Pologne, offre aux polonais la possibilité de venir travailler France. En 12 ans, c'est près de 700 000 personnes (ouvriers et membres de la famille), le plus souvent sans qualification professionnelle qui arrivent dans notre pays. Ils restent 500 000 lors du recensement de 1931 (au second rang derrière les italiens), ils sont encore 423 000 de 1936 à 1946. Selon l'Insee, en 2011, 93 000 polonais résidaient dans notre pays.

4/ Les polonais au service des armées françaises :

Pendant la période révolutionnaire, des milliers de polonais servent dans les armées françaises. Ces volontaires espèrent que la jeune république aidera à

rétablir l'intégrité de la Pologne, dont le territoire est rogné par les russes, les prussiens et les autrichiens.

Napoléon, en 1806 crée le Grand- Duché de Varsovie qui disparaîtra après la campagne de Russie . Il subsiste des régiments polonais dans la grande armée, pendant la campagne d'Allemagne (le maréchal Poniatowski meurt à la bataille de Leipzig) Les derniers polonais à servir Napoléon sont ceux du régiment de lanciers de la Garde, dont un escadron fait partie de la garnison de l'île d'Elbe et charge une dernière fois à Waterloo.

En 1914, un comité de volontaires polonais est créé à Paris pour les inciter à s'engager dans l'armée française, ils seront incorporés dans la légion étrangère.

En juin 1917, une brigade est constituée (appelée brigade bleue à cause de la couleur de leur uniforme) on y parle polonais ; cette brigade devient un corps d'armée commandée par le général Jozef Haller, déserteur de l'armée autrichienne.

En 1942, c'est un équipage de sept hommes à bord d'un avion Halifax qui ravitaille le maquis de REAUP.

5/ Des polonais ou descendants célèbres parmi bien d'autres : Frédéric Chopin, Guillaume Apollinaire, Marie Curie , André Citroën, Haroun Tazieff, Simone Signoret, Henri Krasucki, Marie-Georges Buffet, Nathalie Kosusko-Morizet, Laurent Romejko, Georges Wolinski, etc...



Témoignage de l'immigration Polonaise

« Un an plus tard, ma mère Antoinette BANACH fait le nécessaire pour venir en France et son passeport porte la date du 13 septembre 1923 et le tampon du consulat de France à POZNAM. »

L'IMMIGRATION RUSSE

De 1860 à 1914 ce sont principalement des juifs russes qui entrent en France.



Après la guerre de 14-18, il y a une demande de main d'oeuvre et le gouvernement français travaille conjointement avec le ZEMGOR (Organisation de l'immigration russe et 1.5 million de russes quittent leur pays (Russes Blancs : partie de la population n'ayant pas accepté la révolution russe ou d'Octobre, c'est à dire l'arrivée au pouvoir des Bolcheviks au début du XXème Siècle. Dans la plupart des cas, l'expression Russes blancs se réfère aux opposants monarchistes à la Russie soviétique, partisans du Tsar et de la Russie impériale.).

100 000 se fixent en France et occupent divers secteurs comme taxis, usines dans la construction automobiles à Billancourt, etc... Certains ont échoués dans le Sud-Ouest avec des adaptations très inégales tel que les Cosaques en milieu rural comme dans le département du Gers alors désertifié.

La plupart des russes immigrants étaient originaires d'Ukraine et du Caucase.

A Paris se constitue dans le quartier du Marais une importante colonie russe ainsi que sur la Côte d'Azur. Une « Maison de Retraite » russe était située à Sainte Geneviève des Bois.

Avec l'arrivée de Hitler au pouvoir, une nouvelle vague de russes antifasciste arrive alors en France.

La première vague de la diaspora russe a commencé après la révolution de 1917, avec l'exil de Russes blancs en France.

Ensuite, elle s'est agrandie avec ceux qui, pendant la Seconde Guerre mondiale se sont retrouvés sur les territoires occupés ou qui ont été internés dans les camps, et qui avaient peur de rentrer ensuite en Russie et d'être envoyés dans les camps staliniens.

La troisième vague, lors des années 1970-1980 est constituée des dissidents et opposants au régime.

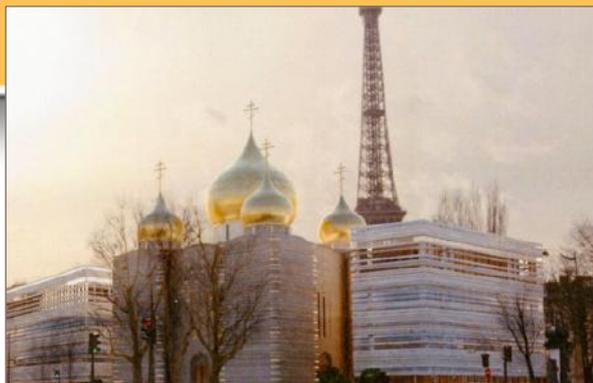
Enfin, la dernière est celle que nous appelons la migration économique. Ce sont des jeunes qui viennent travailler dans des entreprises françaises. Il y a beaucoup d'informaticiens, de scientifiques qui travaillent pour le CNRS ou des instituts de recherche. Il y a également beaucoup d'étudiants avec une prédominance de filles.

Ces derniers, de façon générale, repartent en Russie à la fin de leurs études.

Il y a aussi beaucoup de femmes russes qui ont épousé des Français. Ces dernières sont très énergiques dans la diaspora car elles organisent des écoles russes, le samedi ou le mercredi, afin que les enfants apprennent à lire et à écrire le russe et aient une connaissance de la littérature et de l'histoire de leur pays d'origine.

Pour cela, elles créent systématiquement des associations. Dans chaque village de France où il y a des femmes et des enfants russes, il y a une association russe.

De nos jours apparaît une nouvelle arrivée de russes qui sont des oligarques à la fortune rapide. Ces capitalistes sauvages, nouveaux riches ont acheté de magnifiques domaines sur la Côte d'Azur en affichant leur richesses plus imposante les unes que les autres.



A PARIS, à l'angle du quai Branly et de l'avenue Rapp, le Kremlin va faire construire une cathédrale orthodoxe. Le complexe comprendra un centre paroissial, une école bilingue franco-russe et un centre culturel.

L'IMMIGRATION ITALIENNE

- 1) La diminution de la population dans le sud-ouest et surtout en Lot et Garonne commence vers 1875. De 1878 à 1911, nous avons perdu en Lot et Garonne plus de 15 % d'habitants (jusqu'à 20 et 30 % surtout agriculteurs). On avait d'abord favorisé l'arrivée de bretons et de vendéens (régions plus prolifiques !)
- 2) L'Italie a été une très grande exportatrice de main-d'œuvre de la fin du 19^{ème} siècle jusqu'au milieu du 20^{ème}. La demande de départ au-delà des Alpes est très forte, liée aux luttes ouvrières, à la pauvreté, aux familles nombreuses (surpeuplement), puis à la montée du fascisme dès les années 1920.
- 3) La guerre 1914/1918 a laissé la France exsangue : un grand nombre d'agriculteurs et autres sont tués et ne rentrent plus dans leurs fermes ou leurs usines (11% de morts en Lot et Garonne, Gers et Tarn et Garonne).
- 4) Les notables locaux en France favorisent cette demande de main-d'oeuvre indispensable. Entre 1911 et 1921, le recensement note la perte de 235 000 habitants dans notre région.
- 5) Le recensement de 1926, témoigne d'un rush italien vers l'Aquitaine et Midi Pyrénées, surtout intense de 1924 à 1926, et c'est près de 40 000 italiens qui s'installent en Gascogne(ils étaient moins de 3 000 en 1921). Soit à peu près 10 000 par an venant des régions de Vénétie, du Frioul, du Piémont, de Lombardie etc...
- 6) La montée du fascisme à partir des années 24/26 incite les départs. Certains sont des migrants politiques, syndicalistes qui trouvent refuge chez nous. D'autres, d'un même village ou région, familles entières ou en partie, amis, voisins. Certains restent cachés un temps aux pieds des Alpes, près de la frontière, en attendant de passer. Ils transportent même des outils de travail dans des charrettes ou remorques ... d'autres vont travailler dans les mines du Nord et Lorraine, plus tard, ils émigreront vers le sud.
- 7) A partir de 1927, Mussolini essaye de limiter les départs ; Il organise des représailles pour ceux qui se font prendre, visant surtout politiques ou syndicaux.
- 8) Le recensement de 1936 fait ressortir la présence de 80 000 italiens en Aquitaine et Midi-Pyrénées.
- 9) Les italiens s'installent principalement dans les fermes disponibles ou louent les exploitations. Certains se naturalisent. Plus tard les installations évoluent et se diversifient dans le bâtiment, les commerces, les services etc...
- 10) Vers 1950, l'immigration se tarit, elle aura été la plus importante en France.



L'IMMIGRATION



ALLEMANDE

Les Pionniers allemands « Allemands de la confédération germanique » viennent en France dès le début du 19^{ème} Siècle (1820)

Touchés par la crise de l'agriculture, ils franchissent les frontières, suivis par les artisans et compagnons qui sillonnent l'Europe pour leur formation.

Cette colonie de travailleurs, de 30 000 en 1820 (6 fois plus en 1948 dont 60 000 pour Paris) constitue la première immigration économique de masse contemporaine.

Ces émigrants de la faim sont suivis par les opposants politiques à la censure de Metternich et de Frédéric Guillaume de Prusse (1830-1840). Socialistes libéraux, démocrates émigrent en grand nombre.

Musiciens, architectes, médecins, philologues, c'est toute l'activité culturelle et scientifique originale qui contribue à faire de Paris la capitale intellectuelle de l'occident (Henrich Heine à Paris de 1831 à 1856).

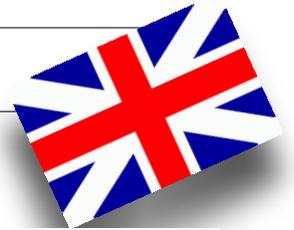
Les artisans et les compagnons deviennent des exilés politiques à vie, la diète de Francfort interdisant aux allemands de séjourner dans un pays où sont tolérées les associations politiques.

En 1848, ils contribueront grandement à la répétition révolutionnaire des ouvriers du faubourg Saint Antoine.

Vague d'immigration exemplaire, ce sont des bannis politiques ou religieux qui s'expatrient pour, de leur plein gré, fuir la misère et combattre pour la liberté.

Ces caractéristiques vont marquer les immigrations politiques, économiques ou artistiques à venir.

L'IMMIGRATION ANGLAISE

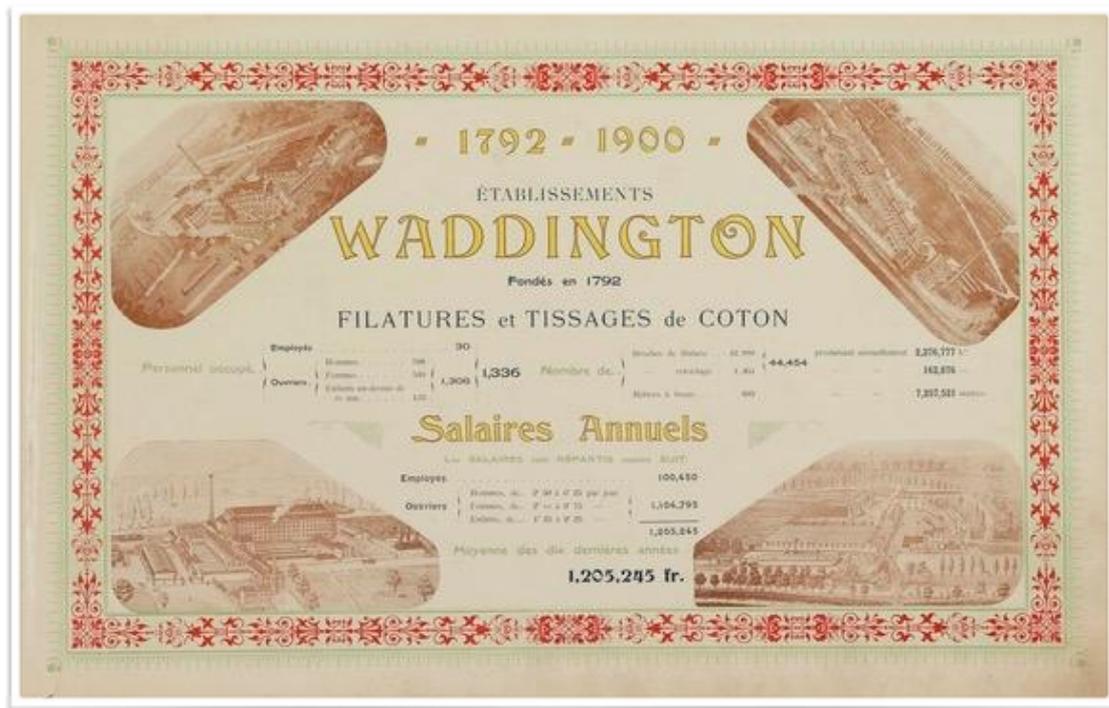


L'IMMIGRATION ANGLAISE VERS LA FRANCE

Au 19ème siècle, les industriels anglais introduisent en France des procédés nouveaux dans les domaines de la fonte et de l'acier, ainsi que dans la filature et le tissage du coton.

L'immigration britannique s'impose dès la Restauration et jusqu'au second empire, et c'est 80 000 techniciens et ingénieurs qui transforment et développent la métallurgie française et permettent de construire les premiers chemins de fer.

Les 200 000 anglais qui résident actuellement en France, apprécient notre pays où il fait bon vivre (paysage, climat, gastronomie, santé) C'est en aquitaine qu'ils sont les plus nombreux, en majorité des retraités, mais on rencontre de plus en plus d'actifs.



Documentation des établissements Waddington Fils et Cie, entreprise de filature et tissage de coton créée en 1792 à Saint-Rémy-sur-Avre (Eure-et-Loir) par une famille originaire de Grande-Bretagne © Archives Départementales Eure-et-Loir - 6J13

L'IMMIGRATION BELGE



Les émigrants belges

Ils arrivent à partir de 1840, soit comme journaliers ou saisonniers dans l'agriculture, soit de façon plus durable dans l'industrie textile et les mines de charbon. Ils traversent à pied la frontière, quittant la Flandre toute proche et s'arrêtent surtout dans le département du Nord. Ils viennent travailler en France parce que les salaires y sont légèrement meilleurs. Les belges constituent la première nationalité étrangère jusqu'à la fin du XIXe siècle, avec un demi million d'individus dans les années 1880.



Les « piqueleurs » belges qui viennent leur services en France pour la moisson

L'IMMIGRATION DES PERSONNES DE CONFESSION JUIVE

L' IMMIGRATION DES JUIFS



L'Emigration des juifs d'Europe Centrale et Orientale :

Elle a commencé à la fin du 19^{ème} siècle. Les juifs fuient l'oppression de Russie, d'Autriche et de Roumanie. Ils sont attirés par la France qui a été le premier pays européen à les émanciper. Il y a plus d'un siècle que les juifs sont présents en France. Paris attire les intellectuels et écrivains.

Entre 1881 et 1925, 2 650 000 juifs se dirigent vers les Etats-Unis, 208 000 en Angleterre, 150 000 en Argentine et environ 100 000 en France

En 1939, il y a quelques 130 000 juifs à Paris à cause de l'antisémitisme, du fascisme, du racisme (Hitler). 3 500 sont enrôlés d'office dans l'armée française. Les autres grandes villes où se rassemblent les juifs sont Strasbourg, Metz, Nancy... Ils sont dans la confection, les fourrures, les cuirs, puis ouvrent des cafés, des restaurants casher... Ils sont poussés vers le militantisme et le syndicalisme. Ils créent des communautés : Bundistes (socialistes), Sionistes (communistes). D'autres se mêlent aux ouvriers français et aident à fonder la C.G.T. Des activistes sont nombreux dans les mouvements ouvriers.(Charles RAPPOPORT aide à la création du PCF, en 1921, puis rompt en 1938).

Parmi les artistes juifs réputés on trouve Marc Chagall, Oseip, Zadkine, Soutine...

En 1933, arrivée des juifs allemands. Une loi allemande de 1932 sur la protection du travail national fait renvoyer les juifs italiens et polonais chez eux. Un quart de la population juive française sera déportée. 10 % des juifs français et 40 % des juifs étrangers disparaîtront dans les camps. **Seulement 5 000 survivants reviendront en France en 1945.**

Les Juifs de France sont les premiers à jouir de l'émancipation que la France leur accorde au début de la Révolution française, tant dans la métropole que dans les colonies.

La France demeure cependant le choix naturel pour nombre de Juifs contraints de quitter l'Égypte et l'Afrique du Nord dans les années 1950 et 1960. La communauté juive de France, jusqu'alors essentiellement ashkénaze et assimilée, devient majoritairement séfarade et attachée aux traditions. Elle est, de nos jours, la plus importante d'Europe et comprend 478 000 personnes qui habitent principalement Paris et la région parisienne, Lyon, Marseille, Toulouse, Strasbourg et Nice. Toutes les tendances « religieuses » s'y rencontrent, depuis les Juifs ultra-orthodoxes jusqu'aux Juifs assimilés. Toutefois, dans les années 2010, la communauté juive doit faire face à une nouvelle vague d'antisémitisme islamiste qui se traduit par des actions meurtrières, dont les plus marquantes sont la tuerie de Toulouse ou la prise d'otages du magasin cachère de la porte de Vincennes. De nos jours, Les départs pour Israël (*faire son Alya**), se sont accélérés depuis le début 2014. Plusieurs causes sont couramment attribuées à ce phénomène. À la motivation sioniste, qui pousse de nombreux Juifs français à émigrer pour porter leur concours à la fortification de l'État hébreu, se mêlent les conséquences de la crise économique et la montée de l'antisémitisme

**Faire son « Alya »: mot hébreu qui signifie ascension ou élévation spirituelle, d'où immigration vers la terre sainte. Les immigrés s'appellent les « Olim ».Quant à l'émigration loin d'Israël vers d'autres pays, c'est la « Yérida » et les émigrés : les « Yordin »*

L'IMMIGRATION PORTUGAISE



L'IMMIGRATION PORTUGAISE EN FRANCE

L'arrivée massive des portugais en France ne date que de la fin des années 50. En 1975, la communauté portugaise devient chez nous la plus nombreuse. Cette importante immigration portugaise s'explique par une situation économique désastreuse et par un système politique dictatorial au Portugal (Salazar).

Considérant que les ouvriers portugais sont travailleurs et dociles, la France, dès 1964 régularise les entrées clandestines (le gouvernement portugais interdisant les sorties légales) ce qui incite bon nombre de candidats à émigrer.

A partir de 1965, le gouvernement espagnol autorise le passage des travailleurs portugais, ce qui fait baisser considérablement le coût du voyage.



L'IMMIGRATION ESPAGNOLE



L'accroissement démographique espagnol, ainsi qu'une infrastructure impuissante à absorber la population active, a poussé de nombreux Espagnols à prendre le chemin de l'émigration dès 1830 et les responsables politiques du pays à trouver dans cette émigration une échappatoire à l'instabilité sociale et économique. mais, bien avant 1830, un important flux migratoire avait commencé à se développer en direction de l'Afrique du Nord (et plus particulièrement, l'Algérie)

Cette première route migratoire est passée complètement inaperçue, la meilleure preuve en étant le fait qu'elle n'ait laissé aucune trace dans la littérature nationale

L'immigration des Espagnols vers la France existe depuis la fin du XIXe siècle, surtout :

La Première Guerre mondiale constitua un véritable accélérateur : leur nombre passa de 106 000 à 255 000 entre 1911 et 1921.

À partir de 1921, ils constituèrent la troisième nationalité étrangère en France

la majorité des Espagnols habitait plutôt des départements industrialisés (Seine, Rhône, Isère, etc.)

Seuls 25 % des ouvriers espagnols étaient qualifiés, contre 75 % des français.

Contrairement aux membres d'autres immigrations, les Espagnols se regroupaient dans des espaces où, souvent, leur présence prédominait, comme la Petite Espagne de la Plaine Saint-Denis ou le quartier Saint-Michel de Bordeaux

À partir de 1939, de nombreuses personnes, républicaines pour la plupart, ont quitté l'Espagne franquiste dans une vague d'émigration qu'on a appelée *exil* ou *exode républicain*. Les destinations ont été variées, mais c'est la France qui a été la plus choisie

Dès 1945, les passages clandestins des Pyrénées augmentèrent : il s'agissait de réfugiés politiques mais aussi, de plus en plus, d'« économiques ». Mais ce ne fut qu'après 1956, date de la création de l'Institut espagnol d'émigration (IEE), que le flux migratoire recommença à croître. **Le nombre des entrées monta en flèche à partir de 1960. En 1968, les 607 000 Espagnols vivant en France représentaient la première nationalité étrangère**

Dans les années 1960-1970, la répartition des Espagnols sur le territoire changea, avec notamment la diminution de la surreprésentation du Sud, due à une moindre demande de main-d'œuvre. Ainsi, leur présence en région parisienne explosa, à cause des besoins de l'industrie automobile, du BTP et du service domestique (**en 1968, un quart des Espagnols recensés vivaient en Ile-de-France, dont 65 500 à Paris même**). L'IEE envoya également des ouvriers travailler dans les mines du Nord ou de l'Est, dans les entreprises Michelin de Clermont-Ferrand ou Citroën de Rennes, régions où la présence espagnole était très faible auparavant. Mais le fait nouveau le plus marquant de cette émigration fut la présence importante de femmes seules venues travailler dans le service domestique. Alors que durant l'entre-deux-guerres, elles émigraient toujours accompagnées de leurs pères, maris ou frères, désormais, nombre d'entre elles partaient seules ou avec une sœur ou une cousine. (**voir le film « Les Femmes du 6^{ème} étage**)

Suite aux conséquences en France de la crise économique de 1973 et celles de la transition vers la démocratie en Espagne, le gouvernement français vota en 1974 une loi sur la fin de l'immigration de travail. Les retours furent encouragés en attribuant 10 000 francs à toute personne acceptant de quitter son emploi. De nombreux Espagnols en profitèrent. Il n'en restait plus que 321 000 en 1982, contre 498 000 en 1975.

D'autres immigrés ne voulurent pas rentrer avant d'avoir terminé leur vie professionnelle en France pour bénéficier d'une meilleure pension de retraite et y vivent toujours. Cependant, à partir des années 1980, de nombreux jeunes nés en France ont, à leur majorité, décidé d'aller vivre en Espagne, alors que, parfois, ils n'ont que la nationalité française et que leurs parents vivent toujours dans l'Hexagone. Certains choisissent l'Espagne par héliotropisme, d'autres parce que ce pays de l'UE possédait une économie dynamique jusqu'en 2008. Peut-être que quelques-uns s'en allèrent aussi parce que la "machine à intégrer" française s'est enrayée...



La traversée des Pyrénées

LES RAPATRIES D'ALGERIE

Le 18 mars 1962 étaient signés à Evian les accords de cessez-le-feu en Algérie entre la France et le FLN, mettant fin à près de huit années de conflit entre la France et les indépendantistes .

En 1830 le territoire de l'actuelle Algérie était une régence sous l'autorité du Dey d'Alger. Les Beyliks d'Oran et de Constantine étaient administrés par des beys nommés par le Dey.

Lors de la campagne de Bonaparte en Egypte, l'armée française fut ravitaillée en blé par deux négociants algérois et c'est le Dey d'Alger qui finança l'opération. Trente ans plus tard, le remboursement n'était pas entièrement effectué (la moitié seulement de la créance avait été réglée par Louis XVIII). Plusieurs lettres de relance de la part du Dey étant demeurées sans réponse, celui-ci convoqua le consul français ; le Dey le menaça à l'aide d'un chasse-mouche, et ce fut le casus-belli .

En 1827 Charles X et Polignac établirent un blocus devant Alger et, en 1830, un corps expéditionnaire fort de 37 000 hommes débarqua à Sidi-Ferruch et s'empara d'Alger. Ce ne sera qu'en 1840 que l'opinion française sera favorable à la colonisation, pour démontrer le prestige militaire de la France et sa place internationale. La résistance de la part des autochtones sera tenace et emmenée par Abd-el-Kader, mais celui-ci sera contraint à la reddition en 1847, acceptée par le duc d'Aumale. Il faudra encore une dizaine d'années pour soumettre les Aurès, la Kabylie et les oasis du sud.

Cette conquête se concrétisa par l'annexion de l'Algérie à la République française et les départements d'Alger, d'Oran et de Constantine furent créés en décembre 1848.

Les tous premiers migrants furent des Mahonnais, (habitants de l'île Minorque où était stationnée l'arrière garde du corps expéditionnaire). Puis, les militaires devinrent des colons et aménagèrent les territoires conquis. Ces pionniers furent ensuite rejoints par des compatriotes, des corses, des alsaciens-lorrains (ces régions étant annexées par l'Allemagne depuis 1871). Les pays méditerranéens voisins fournirent aussi bon nombre d'immigrants, surtout d'Espagne, mais également d'Italie, de Malte (possession britannique depuis 1814), des ressortissants allemands et suisses furent encouragés à participer à la colonisation.

En 1871, on comptait 220 000 colons.

Une étude contemporaine estimait la population indigène entre 3 et 5 millions d'habitants en 1830 et serait réduite à 3 millions quelques décennies plus tard.

En 1886, 49 % des immigrants étaient des étrangers ; après la loi de naturalisation automatique de 1889, leur nombre diminuera rapidement. Les indigènes refusèrent en majorité l'offre de citoyenneté française.

A partir de 1950, les français résidant en Algérie sont appelés « Pieds-Noirs » (cette origine est mal connue). En 1959, ils étaient 1 025 000, soit un peu plus de 10% de la population (en 1926 ils étaient 15 %). La population d'Oran était d'origine européenne à 50 %.



Au moment des évènements, il y eut un projet suggéré par l'israélien Ben GOURION soutenu par Alain PEYREFITTE de partager l'Algérie : les français et les indigènes engagés à nos côtés regroupés dans une région allant d'Alger à Oran. Ce projet fut rejeté par le Général de GAULE, qui aurait déclaré « *en Algérie les arabes ont l'antériorité ; tout ce que nous avons fait porte la tâche ineffaçable du régime colonial ; le foyer des français d'Algérie, c'est la France* ».

En quelques mois, de la fin du printemps à septembre 1962, 800 000 « Pieds-Noirs », quittèrent le pays dans un mouvement de désespoir (150 000 avaient déjà quitté l'Algérie en 1962) et s'installèrent en France (en Oranie, une minorité s'établit en Espagne dans la région d'Alicante d'où leurs ancêtres étaient originaires).

Les juifs qui étaient 130 000 choisirent majoritairement la France, seuls 5 % optèrent pour Israël. En cumulant tous les rapatriés d'Afrique du Nord, c'est un total d'environ 1,5 million de personnes, soit 3 % de la population française qui s'installa sur le sol français.

Le gouvernement avait estimé que le nombre de français à rapatrier serait de 200 000 à 300 000, rien n'était prévu pour leur arrivée. La majorité de ceux-ci n'avait jamais posé le pied sur le sol métropolitain, n'y avait ni famille ni soutien. Le gouvernement répondit à cet afflux inattendu par la création du Secrétariat aux rapatriés. Une allocation de subsistance leur fut accordée pour une durée de 12 mois.

Les besoins importants en logements entraînèrent la création de villes nouvelles (CARNOUX EN PROVENCE par ex) et certaines régions pratiquèrent une discrimination positive, réservant jusqu'à 30 % de places en H.L.M.

Généralement les Pieds-Noirs se sentirent rejetés en arrivant en France ; de nombreux rapatriés masquèrent leur patronyme (dans le milieu du spectacle et des médias...)

Cependant, ils s'intégrèrent rapidement et contribuèrent à l'essor économique de régions comme la Provence et le Languedoc- Roussillon et dynamisèrent des villes comme Montpellier, Perpignan, Nice, Marseille etc...

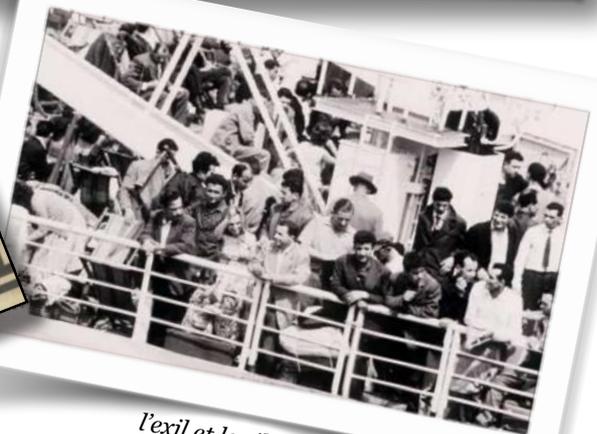
La majorité des Pieds-Noirs appartenait à la classe ouvrière ou à une petite bourgeoisie (fonctionnaires, commerçants et artisans). Leur instruction dépassait rarement le CEP et leur revenu était 15 % inférieur à celui des français métropolitains. 5 % seulement étaient agriculteurs et les grandes fortunes étaient rares.

Les rapatriés ont enrichi le langage français d'expressions « pataouètes » : (*scoumoune, tchatte, péguer, kémia*) des interjections (*popopo, purée, , etc...*)

Une enquête de l'IFOP révèle que 3,2 millions de français ont une ascendance Pieds-Noirs.



le 19 mars 1962



l'exil et le silence

L'IMMIGRATION CHINOISE



La communauté chinoise en France est composée de trois ethnies :

Les Chaozhou, les Wenzhou et les Dongbei pour 700000 individus, ce qui en fait la plus importante diaspora dans le monde avec une très forte majorité se situant en région parisienne.

Avant la première guerre mondiale la micro Société chinoise en France comptait 283 individus.

En 1916-1917 la France et la Grande-Bretagne signent un accord avec le gouvernement chinois. Arrivent 35 000 Coolies sur notre sol pour un soutien non militaire du conflit.

Durant cette guerre, 20000 chinois meurent en Europe, un cimetière chinois se trouve dans la Somme. A la fin de la guerre, 2000 à 3000 restent en France et surtout à Paris.

Jusqu'en 1978 on évaluait cette population à 20 000 individus. Parmi les réfugiés en 1975 et 1982, ce sont 55000 Chinois qui arrivent, principalement à Paris au « Triangle de Choisy » et à BELLEVILLE d'où l'apparition de supermarché chinois « TANG » leurs activités principales sont la maroquinerie la restauration et l'ébénisterie.

Selon l'Insee, en 2008, il y avait en France métropolitaine 80 312 personnes nées en République populaire de Chine ainsi que 11 691 enfants de moins de 18 ans nés en France d'au moins un parent né en Chine.



L'IMMIGRATION DES POPULATIONS D'ASIE DU SUD

Qu'entend-on par Asie du sud ?

Le terme d'Asie du Sud (on parle également d'Asie méridionale ou de sous-continent indien, à ne pas confondre avec l'Asie du Sud-est) désigne les pays issus de la décolonisation de l'Empire britannique des Indes, c'est-à-dire l'Inde, le Pakistan, le Sri Lanka, le Bangladesh, le Népal, les Maldives et le Bhoutan. Ont été exclus de cette étude les ressortissants du Népal, des Maldives et du Bhoutan, très peu nombreux en France. En revanche, des populations originaires de pays qui n'appartiennent pas à cette aire géographique ont été incluses, en provenance de l'île Maurice, de Madagascar et du Vietnam, puisqu'il s'agit de descendants de migrants indiens établis depuis le 19^e siècle.

Deux cas sont à distinguer :

Les populations francophones, c'est à dire de Pondichérie, de Madagascar et de l'île Maurice qui arrivent dans les années 1950. Il reste encore en France et particulièrement à SAINTE LIVRADE SUR LOT dans notre département une communauté qui avait été formée par le Gouvernement français le CAFI.

De la même zone géographique, Pakistanais, Bangladais, Srilankais sont arrivés en France en 1970 quand la Grande Bretagne a fermé ses portes à l'immigration.

Un peu plus tard viendront les Sikhs et les Tamouls. Ces nouveaux arrivants sont peu ou pas qualifiés.

Ces populations se sont regroupées principalement en Seine Saint-Denis et dans le Val d'Oise. Leur intégration a fait appel principalement à la famille et à la communauté.

Leur insertion a été favorisée par les résultats scolaires des enfants bien supérieurs à la moyenne. Plusieurs enquêtes de la deuxième génération ont insisté sur le rôle joué par certains enseignants dans leur réussite scolaire et sur le fait que, globalement, l'institution scolaire semble porter un regard positif sur les élèves sud-asiatiques et leurs familles qui sont perçus comme des « immigrés modèles ».

LES GENS DU VOYAGE

Les Roms sont arrivés dans les Balkans au 15ème siècle. Ils sont originaires du Rajasthan situé au nord de l'Inde, d'après les ressemblances que les linguistes trouvent entre le romani (langue parlée par les tziganes) et le sanscrit (langue parlée par les indiens). La dénomination « rom » (homme en romani) a été donnée par « l'Union Romani Internationale » (organisme œuvrant contre les discriminations faites aux Roms et en faveur de leurs droits). Elle désigne les Tziganes immigrés dans les pays de l'Est : notamment la Bulgarie et la Roumanie. Cette dénomination n'est généralement pas reprise par les personnes elles-mêmes pour se désigner. Elle correspond à une politique de différenciation et de valorisation des minorités.

Le groupe large des Tziganes (donc de cet ensemble de populations ayant émigré d'Inde) comprend également des groupes désignés comme Sinte, Calos, Manouches, Gitans en fonction des lieux. Les Sintes représentaient les Tziganes vivant en Italie, les Calos et les Manouches, en France, tandis que les Gitans ou (Gitanos) venaient d'Espagne ou du Portugal. Il n'existe pas de sentiment d'unité chez les Tziganes. La plupart ne veulent pas être confondus, car ils n'ont pas la même langue, la même histoire, etc... Il s'agit d'une catégorie fabriquée par les autochtones.

Ces populations se sont beaucoup déplacées, utilisant des savoir-faire qui leur permettaient d'établir des relations commerciales avec les Gadjés (c'est-à-dire les non Tziganes). Cependant, leur capacité à ne pas tenir compte des frontières, et à ne pas se fixer, a gêné les gouvernements de tous temps. Jusqu'à 1856, en Moldavie et en Valachie, ils subirent l'esclavagisme ; persécutés durant la seconde guerre mondiale, et sous le régime autoritaire en Roumanie, notamment sous Ceausescu qui mena des politiques de stérilisation massive de femmes. Leurs déplacements, tantôt contraints ou choisis ont contribué à un métissage de la langue des pays de destination avec le romani d'origine. Leurs arts, en particulier musical, se sont enrichis au fur et à mesure de leurs voyages, transportant et exportant ainsi de nouveaux rythmes qu'ils se réappropriaient.

Cependant, l'image des Tziganes que l'on se fait bien souvent est poétique ou stéréotypée. Ils ont été en effet l'objet d'une importante littérature. Tantôt détestés, tantôt admirés, ils représentent bien souvent cet autre qui reste pour nous un mystère.

Depuis leur entrée en Europe beaucoup se sont sédentarisés, bien que certains, vivent dans des caravanes (habitats mobiles). C'est pour cela qu'on les appelle « Gens du Voyage » ; il s'agit d'une catégorie administrative dans laquelle l'état français insère tous ceux qui n'ont pas d'adresse de domiciliation. Les Gens du voyage possèdent un carnet qu'ils doivent faire tamponner à la mairie de la ville lorsqu'ils arrivent. Malgré les obligations politiques des gouvernements pour améliorer leurs conditions sociales et économiques, les Roms sont toujours source de discrimination très importante et vivent pour beaucoup en marge de la société.



L'IMMIGRATION PROVENANT DES ANCIENNES COLONIES

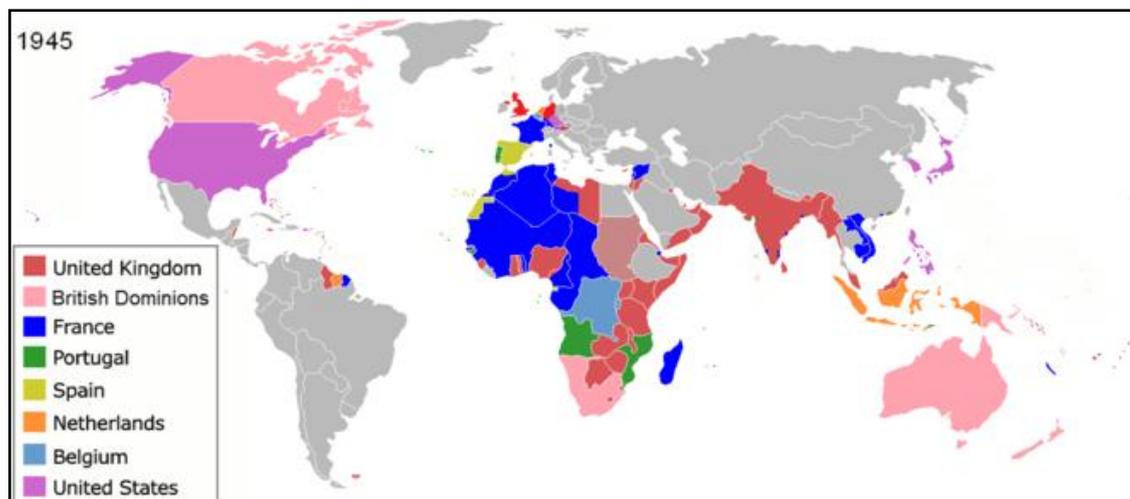
IMMIGRATION PROVENANT DE NOS ANCIENNES COLONIES

L'immigration venant de nos colonies commence au 19^{ème} siècle, et pour bon nombre de ces émigrés, il s'agit plutôt d'une migration, puisqu'ils avaient acquis la nationalité française. Lors de la première guerre mondiale, ce sont 600 000 hommes recrutés dans nos colonies qui vinrent combattre pour la France (tirailleurs sénégalais, marocains etc..)

En 2008 43 % des émigrés sont originaires d'un pays d'Afrique, dont 30 % du Maghreb, et 13 % du d'Afrique subsaharienne.

En 2012, sur les 230 000 émigrés arrivant en France, 7 % viennent du Maroc (dont 56 % de femmes), 7 % arrivent d'Algérie et 3 % de Tunisie.

L'INSEE indique que les nouveaux arrivants sont de plus en plus diplômés.



Les possessions françaises en 1945

L'IMMIGRATION ACTUELLE

Instabilité politique et motifs économiques

Les vagues migratoires actuelles sont en effet en grande partie liées aux crises politiques et aux guerres. En 2011, les migrants venaient en grande majorité de Tunisie et de Libye, en raison des révoltes Printemps arabe.

Aujourd'hui, les candidats à l'immigration en Europe viennent en majorité de trois pays: la Syrie, l'Erythrée et la Somalie.

La Syrie est soumise depuis 2011 à la guerre civile et à l'essor de l'État islamique. Près de 70 000 Syriens ont ainsi quitté leur pays en 2014. Mais la Somalie est également en proie à la guerre civile. Les islamistes shebab, liés à Al-Qaïda, multiplient les attaques dans le pays. Le pays est ainsi largement dépendant de l'aide humanitaire internationale. Les Somaliens ne voient aucune issue si ce n'est la fuite de leur pays.

Si l'instabilité politique apparaît comme le principal motif de départ, l'économie joue également un rôle essentiel. La croissance en Erythrée a chuté à 1,1% en 2013 contre 7% en 2012, selon le Groupe de la Banque africaine de développement. Mais les Erythréens doivent également faire face au régime dictatorial imposé par Issayas Afeworki. D'autres pays en Afrique sont soumis à des problématiques politiques et économiques. Tout au long de l'année 2014, les conflits au Mali, au Soudan, au Sud Soudan, au Nigeria, au Tchad et en République centrafricaine ont entraîné d'importantes vagues migratoires. Une instabilité politique qui est venue s'ajouter aux raisons économiques, principal motif de départ dans la région...

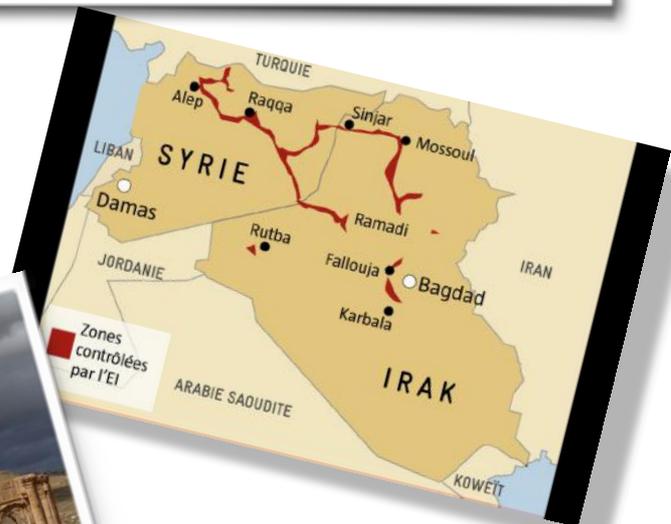


SYRIE et IRAK

Ces territoires sont aux carrefours des mondes, traversés par la route de la soie ; ancienne Mésopotamie, la Syrie et l'Irak sont l'un des berceaux de la civilisation. Des millénaires avant notre ère, on y découvrit le cuivre, puis le bronze, ainsi que l'agriculture, et on y construisit des palais. L'histoire ancienne de la Syrie fut marquée par de nombreuses invasions, puis au début du 16ème siècle a été annexée à l'empire ottoman. La Syrie fut sous mandat français de 1920 à 1943. En 1980, un traité d'amitié est signé entre la Syrie et l'URSS. Les relations avec l'Irak sont exécrables

« En guerre contre l'Empire ottoman entre 1914 et 1918, les Alliés, notamment le Royaume-Uni et la France, ont tout fait pour miner de l'intérieur la légitimité du sultan-calife d'Istanbul, qui reposait sur l'islam sunnite. A cette fin, ils ont tenté tout ce qu'il était possible pour susciter et encourager les nationalismes les plus divers : tour à tour, les Arabes, les Kurdes, les Arméniens, les Assyro-Chaldéens et les juifs de Palestine se sont vu promettre qu'un Etat indépendant, qu'un foyer national, à la condition qu'ils se révoltent contre l'Empire ottoman. La conférence de San Remo, en 1920, a réglé le sort des provinces arabes issues de l'Empire ottoman. A la place du grand royaume arabe indépendant, la région fut divisée en Etats arabes croupions soumis, chacun, à un mandat britannique ou français. Les sociétés civiles en Irak et en Syrie s'étaient mobilisées dans la foulée des "printemps arabes" contre les régimes autoritaires, le népotisme, la corruption. La fin des frontières Sykes-Picot et le califat étaient loin de faire partie de leurs revendications. En fait, l'Etat islamique a habilement exploité le caractère non-réformable des systèmes politiques en place et le délitement des Etats pour se rappeler au bon souvenir d'un récit historique dont il s'est emparé »...

Hervé BRUSINI-FranceTVinfo. extrait



Le site archéologique de Palmyre en Syrie

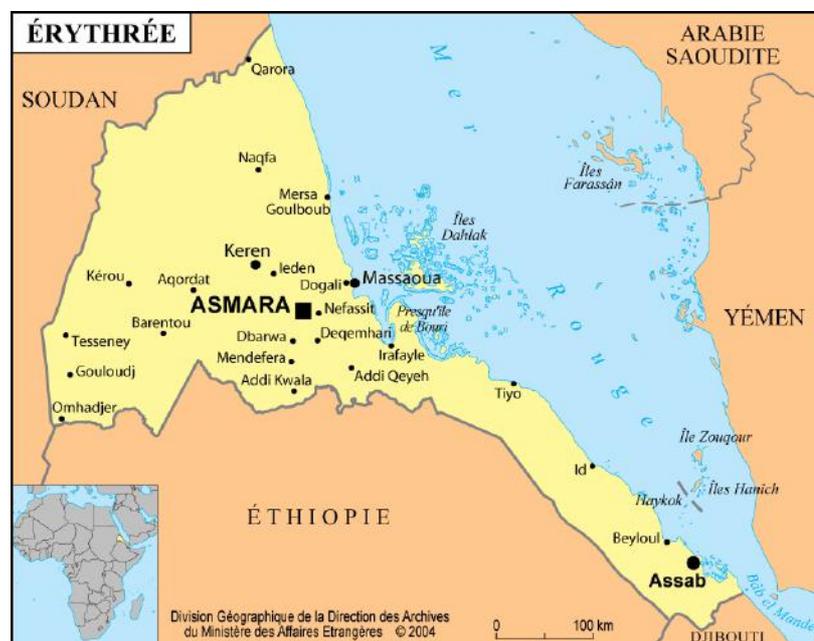
ERYTHREE

Pays indépendant depuis 1993 (capitale Asmara) avait été rattaché à la Somalie sous l'occupation italienne. Peu peuplé (6 millions 300 000 habitants) et n'ayant qu'un très faible PIB

L'Erythrée est dirigé par Issayas AFEWERKI, dictateur féroce et sanguinaire considérant que le pays lui appartient ; Il a été formé en Chine pendant la révolution culturelle.

Une taxe de 2 % sur les revenus de la diaspora a été instaurée ; les jeunes érythréens sont enrôlés dans l'armée dès l'âge de 17 ans, ignorant le moment de leur libération. Dans de telles conditions, il ne faut pas s'étonner si 1 million de personnes ont fui le pays depuis 2004.

Ils sont nombreux à être capturés et rançonnés par des trafiquants et bourreaux du Sinaï.





Soudan Nord



Soudan Sud

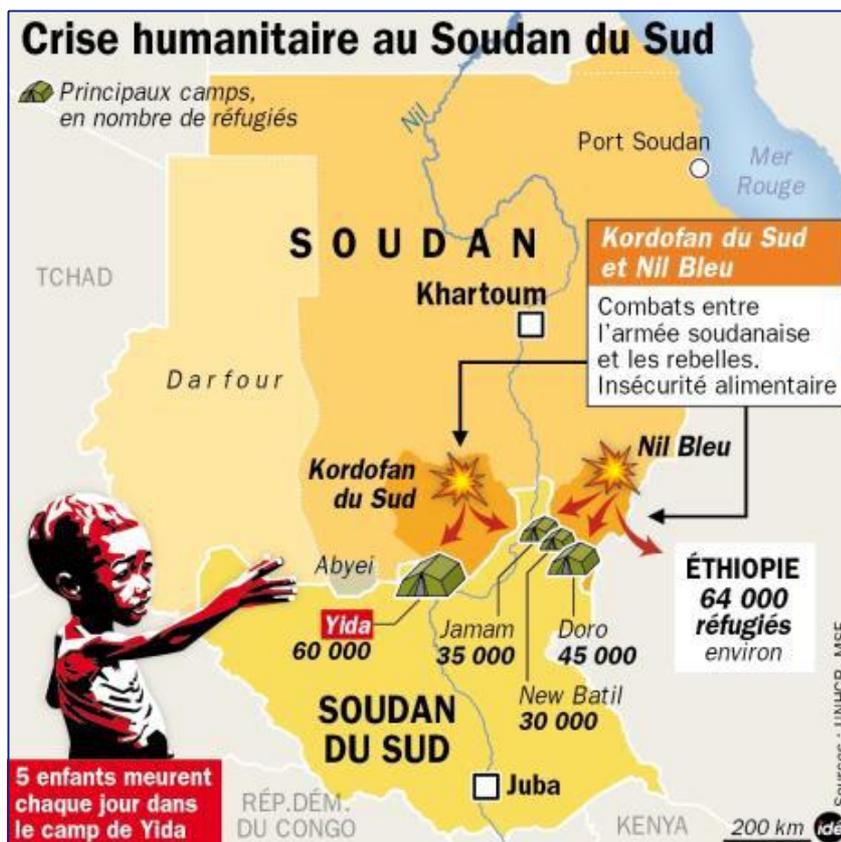
Le SOUDAN

D'une superficie de 1.886.000 Km² est le 3^{ème} plus grand pays d'Afrique, après l'Algérie et la République du Congo, est peuplé de 35 millions d'habitants, sa capitale est Khartoum avec 500 000 habitants .

Une guerre civile de 1955 à 2005 opposant les islamistes du nord, les chrétiens et animistes du sud a fait 2 millions de morts et déplacer 4 millions d'habitants. Un mandat d'arrêt de la Cour Pénale Internationale est lancé contre OMAR al BASHIR.

Suite à ces évènements, l'état du Soudan du sud DJOUBA comme capitale, a été créé en février 2011. Sa population est de 11 millions d'habitants, pour une superficie supérieure à celle de la France.

Le Soudan du sud possède d'importantes réserves de pétrole, mais les raffineries se trouvent, au nord. L'agriculture soudanaise pourrait être prospère et devenir un grenier à blé pour l'Afrique, si la paix devenait durable (actuellement, seulement 18 % des terres cultivables sont exploitées



CONCLUSION

La question migratoire est pourtant bien plus complexe qu'un titre racoleur dans les journaux ou une déclaration politique de circonstance. Il ne s'agit pas d'être pour ou contre. Il y a des faits, des vies tragiques et des histoires humaines, des impasses souvent.

Il y a des solidarités assumées, à revendiquer parfois, des arbitrages économiques aussi, et des réalités géopolitiques.

Mais n'oublions jamais qu'on ne quitte pas son pays par plaisir. On le fait pour survivre, pour sortir de la pauvreté, trouver un poste inaccessible chez soi, acquérir une formation, offrir un avenir à ses enfants. On le fait dans l'espoir d'une vie meilleure, pour ne jamais revenir, mais le plus souvent pour retrouver son pays, fier de sa réussite.

Pourquoi les deux millions de Français travaillant ou étudiant à l'étranger seraient-ils des expatriés modèles quand les 6,7 millions d'immigrés vivant en France, en situation régulière dans leur majorité, seraient de simples abuseurs de nos dispositifs sociaux ?

Si la France est riche, elle le doit en partie à cette immigration, qu'elle soit imposée ou choisie.

Il ne faut jamais l'oublier...

de Michel MARC

A cor et à cri

«Comment ne pas entendre tous ces longs cris d'alarme.

Comment peut-on attendre devant cette pluie de larmes ces douloureux gémissements,

Ces cris du cœur, désespérés,

Cette fuite en avant pour un petit sablé, une bouteille de flotte, des nippes de quatre sous,

Un sourire des hôtes qu'ils cherchent par-dessus tout

Juste un peu de chaleur, une main qui se tend

Effacer le malheur l'espace d'un instant .

Si tous les gars du monde comme dit la chanson

Voulaient une seconde reprendre à l'unisson ce cri d'humanité qui coule dans nos veines depuis le premier né,

Pour transformer la peine de ces pauvres migrants en profonds cris de joie,

L'amour épatamment Aurait force de loi».



Il marchait vers un monde meilleur !..

REMERCIEMENTS

à

Isabelle ROBIN

pour la jolie aquarelle de couverture.

« Il marchait vers un monde meilleur »

Michel MARC

pour son poème

« à Cor et à cris »

L'Association « PAS à PAS »

pour le tirage de ce bulletin.

Norbert MANZANO

pour la réalisation de la maquette du bulletin.

Daniel RENARD

pour ses conseils avisés.

L'Association « PARI 47 »

pour son soutien.

à tous les adhérents de l'Association « Vivre au 21 »
et en particuliers à ceux et à celles qui ont oeuvré pour que
ce bulletin paraisse.

EVENEMENTS ET PHOTOS SOUVENIRS



à la découverte du Cromlech à REAUP



sur les traces de George SAND



Le Mali raconté par Basile



Discussion « L'IMMIGRATION... »



Au Mémorial des aviateurs Polonais à REAUP

Les Sujets traités par « VIVRE au 21 »

Les lampes à économie d'énergie
Les O.G.M
Connaissance du Mali avec Basile
L'eau douce sur Terre
Les énergies renouvelables
Les vaccins et les virus
Etat de l'agriculture en 2012
Les nanoparticules
Les moyens de transport
La chasse au grand gibier et la réintroduction
d'animaux sauvages
George Sand à Guillery
Les mets de fête
Nos sorties au jardin de Darel et au Cromlech
Le lait dans l'alimentation humaine
Les immigrations vers la France métropolitaine

Les coordonnées

CHAZALLON Jean

« Bacalan »

47160 Buzet sur Baise

06 08 05 89 60

jean.chazallon@orange.fr

Buts de l'association :

Réfléchir aux nouvelles règles de vie et aux technologies de ce
début de siècle pour mieux les appréhender,
les comprendre et s'y adapter.

www.pari47.com/test-vivre-au21/

SOMMAIRE

<i>Page de garde</i>	1
<i>Editorial (Immigration sujet d'actualité)</i>	2
<i>Définitions utiles</i>	3
<i>L'immigration de 1950 à nos jours (Cartes)</i>	4 et 5
<i>L'immigration Polonaise (Jean CHAZALLON)</i>	6 et 7
<i>L'immigration Russe (Georges RAJADE)</i>	8
<i>L'immigration Italienne (Lucie VERZENI)</i>	9
<i>L'immigration Allemande (Monique SATTLER)</i>	10
<i>L'Immigration Anglaise et Belge (Jean CHAZALLON)</i>	11 et 12
<i>L'immigration des personnes de confession juive (Lucie VERZENI)</i>	13
<i>L'immigration Portugaise (Norbert MANZANO)</i>	14
<i>L'immigration Espagnole (Norbert MANZANO)</i>	15 et 16
<i>Les Rapatriés d'Algérie (Jean CHAZALLON)</i>	17 et 18
<i>L'immigration chinoise (Georges RAJADE)</i>	19
<i>L'immigration venant des pays de l'Asie du Sud (Georges RAJADE)</i>	20
<i>Les gens du voyage (Celia GAPAIL)</i>	21
<i>L'immigration venant des anciennes colonies (jean CHAZALLON)</i>	22
<i>L'immigration actuelle (Jean CHAZALLON)</i>	23 à 26
<i>Conclusion</i>	27
<i>« A cor et à cri » (poème de Michel MARC)</i>	28
<i>Remerciements et photos souvenirs</i>	29 et 30
<i>Les sujets traités par « VIVRE au 21 »</i>	31
<i>Sommaire</i>	32